



Pour publication immédiate : 19/07/2017

GOUVERNEUR ANDREW M. CUOMO

**LE GOUVERNEUR CUOMO ANNONCE DES RÉGLEMENTATIONS METTANT EN ŒUVRE LE PROGRAMME DE CONGÉS POUR OBLIGATIONS FAMILIALES PAYÉS CHEF DE FILE DU PAYS DANS L'ÉTAT DE NEW YORK**

***Ces réglementations donnent des directives aux employés, aux employeurs et aux compagnies d'assurance concernant leurs droits et responsabilités en vertu du programme de congés pour obligations familiales payés le plus fort du pays***

***Les nouveaux parents, les membres de la famille qui prennent soin de parents ou enfants malades et les employés dont des membres de la famille sont déployés à l'étranger pour service militaire actif ont droit aux avantages de congés pour obligations familiales payés***

***Les New Yorkais peuvent commencer à prendre des congés pour obligations familiales payés le 1<sup>er</sup> janvier 2018***

Le Gouverneur Andrew M. Cuomo a annoncé aujourd'hui que l'État a adopté des réglementations mettant en œuvre le programme historique de congés pour obligations familiales payés (Paid Family Leave program) de New York. Ces réglementations soulignent les responsabilités des employeurs et assureurs dans le cadre de la mise en œuvre du programme de congés pour obligations familiales payés le plus complet du pays.

À partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018, les congés pour obligations familiales payés offriront aux employés un remplacement du salaire et une protection de l'emploi pour les aider à établir une relation avec un enfant, à prendre soin d'un membre de la famille proche souffrant d'un trouble médical grave ou à atténuer les pressions familiales lorsque quelqu'un est déployé à l'étranger pour service militaire actif. Les employés ont également le droit d'être réintégrés à leur emploi après leur congé, ainsi qu'au maintien de l'assurance santé pendant leur congé.

« Dans la vie de chacun, il y a un moment où il est plus important d'être présent pour un proche dans le besoin que n'importe quoi d'autre, et enfin, les New Yorkais n'auront plus à choisir entre perdre leur emploi et être un humain décent », **a déclaré le Gouverneur Cuomo.** « En promulguant et en mettant en œuvre le programme de

congés pour obligations familiales payés le plus fort du pays, cette administration prend une autre étape vers la justice économique pour tous les New Yorkais. »

Les employeurs du secteur privé doivent obtenir une couverture d'assurance pour les congés pour obligations familiales payés ou une auto-assurance à temps pour avoir une protection en vigueur le 1<sup>er</sup> janvier 2018. Les primes liées aux congés pour obligations familiales payés seront financées par les employés grâce à des déductions salariales.

Ces réglementations énoncent l'admissibilité, la couverture, le calendrier de mise en œuvre progressive des congés pour obligations familiales payés et de plus amples renseignements sur l'interaction entre les employés, les employeurs et les assureurs pour le versement des avantages. Les réglementations de la Commission des accidents du travail (Workers' Compensation Board) mettant en œuvre les congés pour obligations familiales payés sont disponibles [ici](#). Le Département des services financiers (Department of Financial Services, DFS) met en œuvre les réglementations pour les compagnies d'assurance, adoptées le 31 mai 2017 et disponibles [ici](#).

**La Lieutenant-gouverneure Kathy Hochul a déclaré :** « En créant le programme de congés pour obligations familiales payés le plus complet du pays, l'État de New York défend les familles de travailleurs et de la classe moyenne qui ne devraient pas à faire le choix entre gagner un salaire et prendre soin d'un enfant ou parent malade. Les employeurs et les employés en tireront de grands bénéfices et devraient profiter d'une politique qui établit de nouveau New York comme un modèle à suivre pour les autres. »

**Le Président de la Commission des accidents du travail, Kenneth J. Munnely, a déclaré :** « Ces réglementations faciliteront la mise en œuvre réussie de ce programme historique et accorderont suffisamment de temps aux employeurs et aux employés pour se préparer à son arrivée. Grâce à son programme de congés pour obligations familiales payés fort, l'État de New York forge la voie en avant et améliore les vies des familles qui travaillent dur de New York. »

**La Surintendante des services financiers Maria T. Vullo a déclaré :** « Le DFS est fier de mettre en œuvre la vision du Gouverneur Cuomo pour offrir aux travailleurs new-yorkais le programme de congés pour obligations familiales payés le plus complet aux États-Unis. New York continue à être un pionnier en offrant aux familles qui travaillent dur la sécurité en termes de finances et d'emploi qu'elles méritent. »

**Dina Bakst, Cofondatrice et Coprésidente de l'organisme A Better Balance, a déclaré :** « Aujourd'hui, New York prend une autre étape importante en avant avec sa loi historique sur les congés pour obligations familiales payés. Ce programme novateur, qui commencera à protéger les travailleurs en janvier, assurera que les travailleurs new-yorkais n'auront plus à faire le choix impossible entre être avec leurs familles lorsqu'elles ont le plus besoin d'eux et la sécurité économique. Cet engagement historique de New York envers les travailleurs donne un exemple puissant pour les décideurs de tout le pays. »

**La Directrice exécutive de la Coalition sur les congés pour obligations familiales payés de New York (New York Paid Leave Coalition), Donna Dolan, a déclaré :**

« Nous félicitons le Gouverneur Cuomo, la Commission des accidents du travail et le Département des services financiers d'avoir adopté les réglementations finales de la nouvelle loi sur les congés pour obligations familiales payés. Grâce à l'engagement du Gouverneur envers une mise en œuvre progressive ambitieuse et impressionnante de cette loi historique, les New Yorkais sont éduqués sur ses aspects innovateurs, ce qui leur permet de recevoir une rémunération partielle pour prendre soin d'un nouveau-né ou d'un membre de leur famille gravement malade ou pour atténuer les pressions familiales lorsque quelqu'un est appelé pour service militaire actif. L'excitation est à son comble pour cet avantage qui changera des vies et qui débute le 1<sup>er</sup> janvier 2018. »

**Karen Scharf, Directrice exécutive de Citizen Action of New York, a déclaré :**

« Tous les travailleurs méritent le temps de prendre soin de leurs proches et personne ne devrait avoir à choisir entre ces soins et un salaire. Le programme de congés pour obligations familiales payés de New York protégera les familles, nos communautés et notre économie et commence à résoudre des années d'inégalité croissante. »

Pour obtenir de plus amples renseignements, visitez le site Web sur les congés pour obligations familiales payés à [www.ny.gov/paidfamilyleave](http://www.ny.gov/paidfamilyleave). Le public peut également appeler la ligne d'assistance des congés pour obligations familiales payés à (844) 337-6303 pour toutes les questions.

**Renseignements de base sur les congés pour obligations familiales payés**

**Les congés pour obligations familiales payés procurent une couverture pour :**

- Les parents pendant les 12 premiers mois suivant la naissance, l'adoption ou le placement en famille d'accueil d'un enfant ;
- Les employés prenant soin d'un conjoint, d'un partenaire domestique, d'un enfant, d'un parent, d'un beau-parent ou d'un petit-enfant souffrant d'un trouble de santé grave ; et
- Les employés aidant des proches lorsqu'un conjoint, un enfant, un partenaire domestique ou un parent est déployé à l'étranger pour service militaire actif.

**Admissibilité de l'employé :**

- Les employés avec un horaire de travail régulier de 20 heures ou plus par semaine sont admissibles après 26 semaines d'emploi.
- Les employés avec un horaire de travail régulier de moins de 20 heures par semaine sont admissibles après 175 journées de travail.

**Couverture d'assurance :** La couverture pour les congés pour obligations familiales payés sera incluse en tant que clause de la police d'assurance-invalidité actuelle d'un employeur et sera financée intégralement par les employés grâce à des déductions salariales. Pour 2018, la contribution maximale de l'employé s'élève à 0,126 % du salaire hebdomadaire d'un employé jusqu'à un plafond de 0,126 % du salaire hebdomadaire moyen annualisé de l'État de New York. Ce programme est obligatoire pour presque tous les employeurs du secteur privé. Les employeurs du secteur public peuvent choisir de participer au programme.

**Calendrier de mise en œuvre progressive** : Les congés pour obligations familiales payés seront mis en œuvre progressivement sur quatre ans, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2018. En 2018, les employés peuvent prendre jusqu'à huit semaines de congés payés à 50 % du salaire hebdomadaire moyen d'un employé jusqu'à un plafond de 50 % du salaire hebdomadaire moyen de l'État de New York. Cela augmente à 12 semaines de congés payés en 2021 payés à 67 % du salaire hebdomadaire moyen d'un employé jusqu'à un plafond de 67 % du salaire hebdomadaire moyen de l'État de New York.

###

Des informations complémentaires sont disponibles à l'adresse [www.governor.ny.gov](http://www.governor.ny.gov)  
État de New York | Chambre Exécutive | [press.office@exec.ny.gov](mailto:press.office@exec.ny.gov) | 518.474.8418